



LIGUE DE BILLARD DES PAYS DE LA LOIRE

Championnats Vétérans Règlement Général 2026/2027 Année Test

Championnats Vétérans

Règlement Général

Sommaire

1	Préambule	2
2	Communication	2
3	Définition	3
4	Calendriers.....	3
5	Commission Seniors	3
6	Engagement des équipes et des joueurs.....	3
6.1	Renforcement d'une équipe.....	3
6.2	Rôle du capitaine responsable d'équipe de Club.....	4
7	Droits d'engagement	4
8	Billards utilisés.....	4
9	Distances	4
9.1	Correction des distances.....	4
9.2	Championnat Libre	4
9.2.1	Distances	5
9.2.2	Minimum pour joueurs classés.....	5
9.3	Championnat 3 Bandes.....	5
9.3.1	Distances	5
9.3.2	Minimum pour joueurs classés.....	6
10	Préparation de la rencontre	6
11	Déroulement de la journée	6
11.1	Horaires.....	6
11.1.1	Championnat Libre.....	6
11.1.2	Championnat 3 Bandes.....	7
11.2	Tenues.....	7
11.3	Tours de jeu.....	7
12	Décompte des points	7
12.1	Points de partie.....	7
12.2	Points de rencontre	7
12.3	Championnat Libre	8
12.4	Championnat 3 Bandes.....	8
13	Saisie des résultats.....	8
14	Organisation des rencontres.....	8
14.1	Championnat Libre	8
14.2	Championnat 3 Bandes.....	8
15	Finales	9
15.1	Pour l'organisation des finales :	9
15.2	Finale Championnat Libre	9
15.3	Finale Championnat 3 Bandes.....	9
16	Récompenses.....	9
17	Autres cas et Litiges	9

Championnats Vétérans

Règlement Général

2026/2027 Année Test

1 Préambule

Le billard, une thérapie pour les seniors (Article mis en ligne par la Fédération le 12 juin 2013 et mis à jour le 02 mai 2016.

« Certains auteurs prétendent que le mot « billard », apparu au Moyen Âge, viendrait de la contraction de « bille » et « vieillard », avançant que ce jeu avait été inventé pour jouer au croquet sans avoir à se baisser pour ramasser les billes.

Pourtant, les mouvements de flexion-extension du tronc y sont permanents ce qui en fait, au contraire, un excellent exercice de prévention des douleurs lombaires liées à l'arthrose !

En réalité, pour toute une foule de raisons, le billard est un sport authentique à recommander aux personnes du troisième âge.

*Praticable du 1^{er} janvier au 31 décembre, lien social intergénérationnel et formidable moyen de lutte contre l'isolement, **il permet aux anciens de se valoriser en transmettant leur passion et leur savoir aux jeunes débutants.***

Par ses postures et par sa recherche de positions idéales du corps variant à chaque coup, il s'avère être un exercice remarquable pour l'entretien de l'équilibre en station debout. Il contribue ainsi à la prévention des chutes si fréquentes et redoutables chez la personne âgée.

Par la « mécanique » non violente et répétitive du geste, jouer au billard apparaît comme une pratique appropriée au bon maintien de l'appareil musculosquelettique de la personne vieillissante.

Par sa « conception », c'est-à-dire par l'ensemble des stratégies nécessaires, il permet d'entretenir les facultés intellectuelles telles que la mémoire, la lecture des angles, l'anticipation, la coordination, le raisonnement, l'engagement, la prise de décision...

Bref, tout ce que la médecine recommande aujourd'hui pour lutter contre le déclin cognitif.

Par sa spécificité de sport peu consommateur d'énergie, il donne la possibilité à tout âge, avec des entraînements quotidiens, d'améliorer ses performances permettant ainsi l'obtention de résultats gratifiants.

Par cette culture de l'estime de soi, cette singularité du « sport billard » en fait une réelle thérapie dans la lutte contre la dépression de la personne âgée.

*C'est pour toutes ces raisons enfin que le certificat de « non contre-indication à la pratique du billard » devrait avantageusement être remplacé chez la plupart des anciens par la mention : « **Indication à la pratique du billard** »*

Docteur Pédro De Roa - Commission médicale

2 Communication

Toutes les communications et échanges concernant la commission vétérans se feront exclusivement par mail à l'adresse :

commissionveteranspdl@gmail.com

3 Définition

La Ligue des Pays de la Loire organise depuis 1988 pour la Libre et 1992 pour le 3 Bandes, deux compétitions par handicap et par équipe, réservées aux joueurs et joueuses vétérans de toutes catégories, inscrits à la Ligue des Pays de la Loire et à jour de leur licence auprès de la Fédération Française de Billard au titre de la saison sportive en cours :

-  Le Championnat Libre par équipes de 4 joueurs
-  Le Championnat 3 Bandes par équipes de 3 joueurs

Ces deux Championnats sont indépendants et sont ouverts à tous les clubs de la Ligue affiliés à la FFB.

Sous l'égide de la Ligue, il pourra une fois par an, être organisée une compétition regroupant des équipes de clubs affiliés et des équipes de clubs non affiliés (mesure en cours d'études).

Est considéré comme Vétérans de la Ligue des Pays de la Loire, tout joueur de plus de 50 ans, jouant habituellement dans un club de billard affilié à la Fédération Française de Billard (tout autre cas particulier peut être examiné par la Commission vétérans).

Il s'agit d'un Championnat sportif détente qui, par sa logique de jeu par équipe, permet des rencontres conviviales entre membres de clubs et de niveaux différents mais doit aussi permettre une progression dans une activité sportive passionnante et l'élargissement du nombre de participants.

4 Calendriers

Après **enregistrement des équipes au plus tard le 21 juin 2026** et constitution des poules, les rencontres se déroulent en matchs Aller et Retour suivant le calendrier établi.

Les calendriers spécifiques à ces Championnats sont communiqués en début de saison en septembre par la Commission Vétérans aux Responsables des Clubs concernés.

Ces Calendriers définissent les poules, les déroulements des tours, les dates butoirs et les dates de rattrapage, la date finale de chaque Championnat.

Les distances des joueurs sont définies par ailleurs.

Les calendriers doivent être scrupuleusement respectés hors cas de force majeure.

Ils prévoient toutefois une plage de rattrapage après les rencontres « aller » et après les rencontres « retour » pour permettre de jouer les rencontres qui n'auraient pu se dérouler normalement.

Cela doit être **très exceptionnel** et signalé immédiatement à la Commission Vétérans.

5 Commission Seniors

La commission vétérans sous la responsabilité d'un élu (obligation statutaire) est rattachée à la Commission Seniors de la Ligue des Pays de la Loire.

La commission seniors a en charge l'organisation et le suivi hebdomadaire des Championnats et tournois seniors

6 Engagement des équipes et des joueurs

Chaque club affilié à la FFB peut inscrire autant d'équipes qu'il le désire. Dans la mesure du possible, les équipes d'un même club ne joueront pas dans une même poule

Chaque équipe est composée au minimum de 7 joueurs pour le Championnat Libre (maximum de l'équipe 15 joueurs) et de 5 joueurs pour le Championnat 3 Bandes (maximum de l'équipe 10 joueurs), un joueur ne peut **en aucun cas** jouer dans deux équipes différentes qui pratiquent le même mode de jeu (Libre ou 3 Bandes).

Chaque joueur doit être en possession de sa licence et à jour de sa cotisation pour la saison à venir.

6.1 Renforcement d'une équipe

Tout club peut se faire renforcer par un joueur d'un autre club à condition que le club soit affilié.

L'engagement du joueur est à la charge du Club qui le recrute.

6.2 Rôle du capitaine responsable d'équipe de Club

Il appartient au capitaine de chaque équipe de :

- ✓ Contrôler la liste des joueurs constituant son équipe, en précisant pour chaque nouveau joueur, son numéro de licence FFB et sa distance de jeu
- ✓ Vérifier la distance de jeu d'un nouveau joueur en fonction de tests objectifs **sans minimiser le niveau réel du nouveau joueur**
- ✓ Informer la Commission vétérans des radiations, démissions, décès et transferts.

7 Droits d'engagement

- ✓ L'engagement se fera par joueur, à raison de 10€.
- ✓ Le nombre et le nom des équipes sera à déclarer le 21 juin 2026 au plus tard.
- ✓ Le nom des joueurs sera communiqué au plus tard le 28 août 2026. Les clubs pourront ajouter des joueurs (nouveaux) jusqu'au 20 décembre. La facture pour chaque club sera établie dès ce moment. Les clubs devront s'acquitter du paiement, par virement vers la Ligue, avant le 15 janvier 2027.
- ✓ Au cours de la saison un club pourra remplacer un joueur pour raison de force majeure. Le joueur remplacé, sort définitivement pour la saison. Pas de remplacement temporaire.
- ✓ Un club pourra inscrire un nouveau joueur en cours de saison, mais après le 20 décembre 2026, l'engagement sera de 15€ payables à la déclaration du joueur.
- ✓ Une pénalité de 150€ sera appliquée à toute équipe inscrite en juin qui serait forfait par la suite.

8 Billards utilisés

Les rencontres se jouent sur billards de 2,80 m.

9 Distances

Si le joueur dispose d'une moyenne officielle sur E2i c'est celle-ci qui sera prise en compte.

Les distances seront éventuellement modifiées après un minimum de 4 matchs joués.

9.1 Correction des distances

- ✓ Pour les nouveaux joueurs, une révision systématique (alerte informatique) sera effectuée après 4 matchs joués.
Est considéré comme nouveau joueur, le participant n'ayant pas de référence vétéran sur la saison précédente.
- ✓ À l'issue des rencontres Aller, les distances de tous les joueurs seront réajustées en fonction des résultats des matchs Aller effectivement joués et cette nouvelle distance s'appliquera à dater de sa notification. Idem pour la fin de saison, référence valable pour la saison suivante.
- ✓ Un joueur ne pourra pas descendre en dessous du seuil de référence de sa catégorie officielle en compétition individuelle.

9.2 Championnat Libre

Se joue en 40 reprises ou 1h15mn maximum (en test pour 2026/2027). (Il conviendra pour les capitaines de noter dans les commentaires saisis sur le logiciel de résultats les parties ayant excédé 1h15mn). Le second joueur fera sa reprise sur mouche. Le vainqueur est celui qui a le meilleur coefficient de réussite (*Nombre de point faits / Nombre de points à faire*) calculé sur 3 décimales.

En cas d'égalité du coefficient de réussite, il y a match nul.

Une étude de la commission sur la saison 2025/2026 montre qu'il est possible de limiter les matchs à 1 heure, le suivi des matchs de la saison 2026/2027 permettra ou pas de confirmer cette étude.

9.2.1 Distances

Distances					
de	à	D	de	à	D
0.000	0.499	25	2.600	2.939	100
0.500	0.649	30	2.940	3.269	110
0.650	0.769	35	3.270	3.599	120
0.770	0.939	40	3.600	4.299	140
0.940	1.099	45	4.300	4.999	160
1.100	1.269	50	5.000	5.999	190
1.270	1.439	55	6.000	6.999	220
1.440	1.599	60	7.000	7.999	250
1.600	1.929	70	8.000	8.999	280
1.930	2.269	80	9.000	9.999	310
2.270	2.599	90			

9.2.2 Minimum pour joueurs classés

N1	ne jouent pas sur 280	
N2	ne jouent pas sur 280	
C I Libre	Moyenne minimum	Hand.
N3	6.000	200
R1	4.000	140
R2	2.300	90
R3	1.200	50
R4	0.000	40

9.3 Championnat 3 Bandes

Se joue en 45 reprises ou 1h15mn maximum (en test pour 2026/2027). (Il conviendra pour les capitaines de noter dans les commentaires saisis sur le logiciel de résultats les parties ayant excédé 1h15mn) Le second joueur fera sa reprise sur mouche. Le vainqueur est celui qui a le meilleur coefficient de réussite (*Nombre de point faits / Nombre de points à faire*) calculé sur 3 décimales.

En cas d'égalité du coefficient de réussite, il y a match nul.

9.3.1 Distances

Distances					
de	à	D	de	à	D

0.000	0.249	10	0.660	0.769	25
0.250	0.379	13	0.770	0.869	28
0.380	0.459	16	0.870	0.979	31
0.460	0.559	19	0.980	1.079	34
0.560	0.659	22	1.080	1.179	37

9.3.2 Minimum pour joueurs classés

N1	0.814	28
N2	0.580	22
C I Libre	Moyenne minimum	Hand.
N3	0.400	16
R1	0.250	13
R2	0	10

10 Préparation de la rencontre

- ✓ Pour le Championnat Libre, les rencontres auront lieu le jeudi et / ou le vendredi (à préciser sur la fiche d'inscription).
- ✓ Pour le Championnat 3 Bandes, les rencontres auront lieu le mardi.
- ✓ Le capitaine de l'équipe se déplaçant prendra contact avec son homologue de l'équipe qui reçoit, dans les 48 heures avant la rencontre. Pour faciliter l'organisation, il pourra envoyer par courriel les noms, prénoms, n° de licence des joueurs de l'équipe se déplaçant au club et au capitaine d'équipe un ou deux jours avant la rencontre.

11 Déroulement de la journée

Le capitaine de l'équipe recevant doit veiller à ce que le déroulement se fasse sérieusement mais dans la bonne humeur. Il doit vérifier les noms des joueurs, la distance et la tenue.

Les résultats sont notés sur la feuille de match et saisis globalement en une seule fois dans l'application présente sur le Site des Pays de la Loire.

Tout joueur qui abandonne une partie quelle qu'en soit la raison sera déclaré perdant pour cette partie.

Pour le fair-play de la rencontre, les joueurs de l'équipe invitée joueront sur les mêmes billards dans la mesure du possible.

11.1 Horaires

11.1.1 Championnat Libre

Les capitaines des deux équipes devant se rencontrer ont toutes libertés pour organiser, au mieux, la journée dans la mesure où les dirigeants du club recevant agréent cette organisation, ses horaires et l'occupation des tables.

- ✓ **Les rencontres se dérouleront prioritairement (bien sûr dans la mesure du possible) sur 4 tables**, les clubs ne disposant pas de 4 tables de 280 pourront jouer sur 2 tables. **Le club recevant est maître du choix afin de respecter au mieux les impératifs du Club.**
- ✓ L'autoarbitrage sera la règle, mais pour les rencontres de libre se déroulant sur 4 tables, les capitaines pourront se mettre d'accord sur l'arbitrage, autoarbitrage ou prise en compte par le club recevant de l'arbitrage ou partage de la nomination des arbitres (1/3, 2/2, 3/1)
- ✓ **Les joueurs sont présents à 09h00 sur le lieu de rencontre pour un début des parties à 09h30 au plus tard (09h15 serait préférable).**
- ✓ Les parties commencent en même temps

- ✓ À midi, le déjeuner est pris en commun pour entretenir l'esprit de rencontre. Dans la mesure où des parties se joueront après déjeuner, la reprise devra se faire à 13h45. Le club recevant veillera à choisir un lieu de convivialité pour le repas qui permette de tenir les horaires.

11.1.2 Championnat 3 Bandes

Les capitaines des deux équipes devant se rencontrer ont toutes libertés pour organiser, au mieux, la journée dans la mesure où les dirigeants du club recevant agréent cette organisation, ses horaires et l'occupation des tables.

- ✓ **Les joueurs sont présents à 09h00 sur le lieu de rencontre pour un début des parties à 09h30 au plus tard (09h15 serait préférable)**
- ✓ Les parties, **sur 3 billards**, commencent en même temps
- ✓ Les 3 rencontres se déroulent le matin en autoarbitrage
- ✓ À midi, le déjeuner est pris en commun pour entretenir la convivialité.

11.2 Tenues

- ✓ **Les joueurs sont tenus de respecter le code sportif en vigueur.**
- ✓ Il est autorisé, pour les vétérans, dans une même équipe de porter des polos manches courtes ou manches longues à condition que ce soient les polos du club.
- ✓ Les capitaines d'équipe doivent veiller à ce que les joueurs soient en tenue.
- ✓ Les jeans sont tolérés sous réserve qu'ils soient de couleur unie à **l'exception des jeans en toile Sergé de Nîmes bleue (Denim). Pas de jean (De Gênes) troué, délavé, usé, décoloré...**
- ✓ **Les polos doivent être rentrés dans les pantalons et y rester en position de jeu.**
- ✓ Les joueurs veilleront à n'avoir ni chaîne ni mousqueton ni aucun objet pouvant endommager les tables attaché à la ceinture ou aux poches.
- ✓ Les chaussures sont fermées.
- ✓ Des avertissements ou sanctions seront demandées contre les joueurs en cas de non-respect des règles relatives aux tenues de club lors des compétitions.

11.3 Tours de jeu

- ✓ Les tours de jeu sont prédéfinis
- ✓ Le tirage se fait à la bande selon le code sportif en vigueur

12 Décompte des points

Attention : Lorsqu'un joueur joue une distance inférieure à la distance officielle notifiée, quelle qu'en soit la raison, s'il gagne ou réalise un nul, l'adversaire bénéficiera des points de la victoire de la partie.

Dans tous les cas, c'est la distance inscrite sur l'application du Site de la Ligue des Pays de Loire qui fait foi.

Les points de partie sont importants car, en fin de saison, ils serviront de goal-average en cas d'égalité absolue.

12.1 Points de partie

- | | |
|-----------------|----------|
| ✓ Partie gagnée | 2 points |
| ✓ Partie nulle | 1 point |
| ✓ Partie perdue | 0 point |

12.2 Points de rencontre

Le total des points acquis par les 4 joueurs détermine le résultat de la rencontre.

- | | |
|--------------------|----------|
| ✓ Rencontre gagnée | 4 points |
| ✓ Rencontre nulle | 2 points |
| ✓ Rencontre perdue | 1 point |
| ✓ Forfait | 0 point |

12.3 Championnat Libre

Une équipe qui se présente avec 3 joueurs au lieu de 4 perd les deux parties du joueur absent.
En cas de forfait d'une équipe, celle-ci se voit attribuer 0 point de partie et 0 point de rencontre, l'équipe adverse étant créditée de 16 points de partie et de 4 points de rencontre, et d'un coefficient de réussite de 1,00.

12.4 Championnat 3 Bandes

Une équipe qui se présente avec 2 joueurs au lieu de 3 perd les trois parties du joueur absent.
En cas de forfait d'une équipe, celle-ci se voit attribuer 0 point de partie et 0 point de rencontre, l'équipe adverse étant créditée de 18 points de partie et de 4 points de rencontre, et d'un coefficient de réussite de 1,00.

13 Saisie des résultats

- ✓ La saisie des résultats se fait obligatoirement, en fin de journée, sur le site de la Ligue des Pays de la Loire par le club qui reçoit.
- ✓ Il conviendra pour les capitaines de noter dans les commentaires saisis sur le logiciel de résultats les parties ayant excédé 1h15mn
- ✓ Les 2 capitaines doivent obligatoirement vérifier toutes les saisies.
- ✓ La feuille de match présente sur le site n'est qu'une aide au déroulement de la rencontre.
- ✓ La Commission Vétérans ne saisira pas à la place des clubs. Elle vérifie tous les résultats (scores de chaque joueur, scores de chaque club, dépassements de moyenne, correction de distances...).
- ✓ Toute anomalie survenue au cours de la rencontre devra être signalée sur la fiche de résultats par les capitaines et transmise par mail à la commission vétérans.

14 Organisation des rencontres

Éventuellement l'ordre des rencontres peut être inversé en fonction des contraintes de l'un ou l'autre joueur (handicap, conducteur du véhicule de l'équipe visiteuse...) mais d'un commun accord entre les deux capitaines et sans que cela change l'ordre des saisies sur la fiche de résultats.

14.1 Championnat Libre

Les joueurs sont inscrits dans l'ordre décroissant de leur distance. En cas d'égalité de distance, le responsable d'équipe décide de l'ordre de jeu avec les lettres A, B, C et D pour l'équipe recevant et W, X, Y et Z pour l'équipe visiteuse sur la base des moyennes de références respectives. (Cf art. 9.3.1.)

L'ordre de jeu est le suivant :

1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour		3 ^{ème} tour		4 ^{ème} tour	
A	W	C	Y	A	X	C	Z
B	X	D	Z	B	W	D	Y

14.2 Championnat 3 Bandes

Les joueurs sont inscrits dans l'ordre croissant du nombre de points à jouer : A et X les nombres les plus bas C et Z les nombres les plus forts.

Dans les cas où 2 ou 3 joueurs auraient le même nombre de points à jouer les classer en fonction de leur moyenne de référence.

1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour		3 ^{ème} tour	
C	Z	C	Y	C	X
B	Y	B	X	B	Z
A	X	A	Z	A	Y

15 Finales

- ✓ Tout joueur inscrit à l'un des Championnats n'ayant joué aucune rencontre durant la saison ne peut participer à la finale.
- ✓ Les deux finales Championnat Libre et Championnat 3 Bandes ont lieu deux jours différents à une date fixée dès la rentrée de septembre sur le calendrier de la Ligue. Les clubs organisateurs seront nommés après accord clubs / Commission
- ✓

15.1 Pour l'organisation des finales :

- ✓ À définir dès la rentrée de septembre

15.2 Finale Championnat Libre

- ✓ À définir dès la rentrée de septembre

15.3 Finale Championnat 3 Bandes

- ✓ À définir dès la rentrée de septembre

16 Récompenses

Les 3 équipes du podium de chaque Championnat seront récompensées. **Le champion se verra remettre le Trophée du Championnat Vétérans de sa discipline le jour de la finale.**

Le trophée sera conservé par l'équipe gagnante durant l'année sportive pour être remis en jeu la saison suivante. Ce Trophée sera acquis définitivement au club qui le gagnera 3 fois.

17 Autres cas et Litiges

Les cas non prévus au présent règlement ou les litiges seront tranchés par la Commission vétérans de la Ligue ou les commissions seniors ou sportive si nécessaire sur proposition de la Commission Vétérans et en application du Code Sportif fédéral.